



Faits saillants

Rapport financier 2017

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2017.

Réalisations 2017

L'année 2017 a été marquée par les investissements majeurs suivants :

- ✓ La finalisation du projet du Récré-o-parc et l'aménagement du chalet des loisirs;
- ✓ L'aménagement de trottoirs sur la route 147;
- ✓ L'achat d'un nouveau camion 6 roues.

Bien que planifiés, les projets de réfection du ponceau du chemin Robert et l'aménagement du puits no 5 ont été reportés en 2019 et 2018 respectivement pour des raisons hors du contrôle de la Municipalité. Ces investissements devaient être financés par les surplus non affectés ainsi que par des subventions. La taxation de 2017 n'a donc pas été affectée par ceux-ci.

Rappelons que l'ensemble des projets réalisés ont représenté un investissement de 518 809 \$ et que la municipalité a obtenu près de 47 000 \$ en subvention.

D'autres réalisations ont marqué l'année 2017 :

- ✓ La mise sur pied du camp de jour estivale;
- ✓ L'embauche d'un cadre responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;
- ✓ Les élections municipales et l'arrivée de 5 nouveaux candidats sur une possibilité de 7 sièges.

Le Ministère de la famille du Québec a offert une contribution de 15 000 \$ pour le démarrage de notre camp de jour.

Résumé de la situation financière

La Municipalité présente une excellente santé financière. Avec un surplus de 632 k\$ en 2017, un surplus cumulé non affecté de 2,37 M\$ (incluant le surplus de 2017) et des dettes totalisant 766 k\$, les citoyennes et citoyens de Compton se trouvent en bonne position financière et seraient en mesure de faire face à des situations urgentes nécessitant des



fonds immédiats. Rappelons qu'à elles seules, les inondations de 2015 ont représenté des dépenses d'un peu plus de 860 000 \$ à la Municipalité.

Rapport du vérificateur externe

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la firme Pellerin Potvin Gagnon, vérificateur de la municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Compton et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2017. Aucune réserve n'a été émise quant à une anomalie quelconque.

Une autre année exceptionnelle ferme ses livres, année qui fût un succès grâce au travail acharné des employés de la Municipalité mais aussi grâce à la précieuse collaboration des citoyennes et citoyens de Compton.

Bernard Vanasse
Maire